

Appel à projets de promotion / conservation des langues et cultures polynésiennes

Projet Nārama

Le projet Nārama

Le projet **Nārama**, vise à, d'une part structurer et coordonner les actions de médiation scientifique et culturelle sur le territoire polynésien, et d'autre part, à développer une dynamique favorisant les échanges entre la communauté scientifique et la société dans une optique de **partage des connaissances et de diffusion de la culture scientifique et d'implication citoyenne**.

Ce projet, porté par **l'Université de Polynésie française** un consortium des principaux acteurs et institutions du dialogue science, culture et société en Polynésie française dans la cadre de la labellisation « sciences avec et pour la société » (États, Pays, organismes de recherche, représentants du monde associatif, ...), s'inscrit dans une démarche de transmission des savoirs dans le but d'éclairer aussi bien les citoyens que les décideurs, au sein de la société polynésienne face aux défis auxquels cette dernière est aujourd'hui confrontée.

- Il s'agit donc d'un **projet ambitieux de structuration de la médiation scientifique et culturelle**, organisé en 4 axes :
- Axe 1 – Valorisation de la recherche et de la science, et de leurs enjeux auprès du plus grand nombre et notamment auprès des publics scolaires et éloignés
- Axe 2 – Formation à la médiation, la communication ou la démarche scientifiques
- Axe 3 – Valorisation de l'actualité et de l'expertise scientifique dans les médias
- Axe 4 – Participation citoyenne à la recherche

A travers le projet Nārama, l'UPF et l'ensemble des acteurs impliqués s'engagent dans une démarche de structuration visant à la mise en place d'un dispositif à l'échelle du site pour faciliter et organiser les liens entre Sciences, Cultures et Société.

Le projet associe un ensemble d'acteurs clés pour la diffusion de la culture scientifique et technique et notamment le Haut-Commissariat de la République de la Polynésie française, le gouvernement de la Polynésie française, les partenaires du consortium RESIPOL (CNRS, IFREMER, IRD, ILM, Université de Berkeley), les acteurs associatifs et culturels (Académie du Tahitien, FAPE, Ecomusée Te Fare Natura), les partenaires académiques du bassin Pacifique, les associations, les initiatives nationales ou internationales actives sur le territoire.

Dans ce cadre, le projet Nārama lance un **appel à projets "langues et cultures polynésiennes"** destiné à soutenir des projets de promotion et de conservation des langues et cultures polynésiennes.

Contexte de l'appel à projets

Le projet *Nārama* vise à renforcer le partage et le transfert des connaissances scientifiques et culturelles vers le grand public du territoire. La participation citoyenne à la recherche notamment à travers la mise en œuvre de projets de sciences participatives représente un enjeu stratégique pour les chercheurs, les institutions, les citoyens et les décideurs politiques. Accompagner les sciences participatives, c'est investir dans une science ouverte, inclusive, et connectée aux défis contemporains.

L'**axe 4** du projet, intitulé *Participation citoyenne à la recherche*, a pour objectif de **stimuler l'implication des citoyens dans la démarche scientifique** et de favoriser la **co-construction des savoirs** entre chercheurs, institutions, acteurs culturels, associations et habitants.

L'action 4.3 de l'axe 4 du projet vise ainsi à :

- soutenir des projets de **partage des savoirs traditionnels** ;
- renforcer les initiatives contribuant à la **préservation linguistique** ;
- encourager les collaborations avec les acteurs du réseau régional du **Bassin Pacifique** ;
- favoriser la création de ressources, d'outils et de dispositifs valorisant les langues et cultures polynésiennes.

Ces projets doivent contribuer à **renforcer le lien entre la science et la société**, en valorisant la richesse culturelle, linguistique et symbolique du territoire.

Cet appel à projet vise à dépasser la simple célébration patrimoniale pour affirmer que les langues et les traditions polynésiennes portent en elles une science rigoureuse d'observation du monde.

Nous encourageons ainsi les initiatives qui font dialoguer la recherche académique et la profondeur et rigueur des savoirs endogènes et systémiques polynésiens et océaniens pour répondre aux défis d'aujourd'hui, qu'ils soient environnementaux, éducatifs ou sociétaux.

Loin du folklore, les projets attendus pourraient s'appuyer sur l'observation, l'explication et la compréhension profonde de nos cultures, de notre histoire et de nos technologies traditionnelles (gestion de l'environnement, astronomie, navigation...). Au-delà de leur protection et de leur sauvegarde, il s'agit de positionner les langues et les cultures comme des outils indispensables pour explorer le réel et partager les connaissances afin de prouver que les savoirs polynésiens participent activement et concrètement à la science moderne.

Objectif de l'appel à projets

L'appel à projets « Promotion / Conservation des langues et cultures polynésiennes » vise à :

- Encourager des initiatives visant la **préservation, la documentation et la transmission** des langues polynésiennes ;

- Soutenir des projets valorisant les **pratiques culturelles** (orales, artistiques, historiques, spirituelles, sociales, environnementales) du territoire ;
- Stimuler la collaboration entre **chercheurs, enseignants, communautés locales, associations, praticiens culturels et institutions patrimoniales** ;
- Développer des projets de **médiation, de collecte, de création de contenus** (outils pédagogiques, archives, inventaires, corpus, expositions, numériques, etc.) ;
- Renforcer le **partage d'expériences** avec les acteurs culturels du Bassin Pacifique ;
- Contribuer à une meilleure articulation entre **recherche académique et savoirs traditionnels** ;
- Mettre en lumière **la valeur scientifique des savoirs traditionnels** en montrant que les récits, les mots de la langue et les pratiques ancestrales (sur la nature, la santé, les phénomènes météorologiques etc.) constituent une science à part entière, utile pour comprendre notre monde actuel ;
- Utiliser **la richesse des langues et des concepts culturels polynésiens** pour rendre les connaissances plus claires, plus proche des réalités du territoire et accessibles à tous.

Public cible et porteurs de projets éligibles

Sont éligibles :

- Les enseignants-chercheurs et chercheurs du site ;
- Les institutions du territoire ;
- Les associations culturelles, linguistiques ou patrimoniales de Polynésie française ;
- Les acteurs culturels, artistes, collectifs ou communautés locales ;
- Les établissements scolaires ;
- Les partenaires du Pacifique.

Chaque projet doit être porté par un **responsable scientifique identifié**.

Domaines éligibles

Les projets devront porter sur :

- La **promotion ou revitalisation** d'une ou plusieurs langues polynésiennes (création de lexiques ou d'outils de compréhension des concepts contemporains, techniques, scientifiques, comparatisme des langues etc.) ;
- La **collecte, documentation ou valorisation** des savoirs, récits, pratiques ou patrimoines culturels polynésiens en mettant en évidence les observations fines et les connaissances qu'ils contiennent (faune et flore, climat, biodiversité marine, organisation spatiale, navigation, médecine traditionnelle...) ;

- La création de **ressources pédagogiques, numériques ou artistiques** en lien avec les langues et cultures conçues comme des outils de diffusion de connaissances et d'éveil à la démarche de recherche ;
- Des actions de **transmission intergénérationnelle**, de médiation culturelle ou éducative qui favorisent le dialogue entre les porteurs de savoirs traditionnels, les jeunes générations et le monde scientifique ;
- La mise en réseau avec des initiatives du **Bassin Pacifique** sur les thématiques linguistiques ou culturelles pour croiser les regards et enrichir notamment les méthodes de préservation des langues, des cultures et des savoirs partagés ;
- L'étude et la mise en valeur **des classifications et expertises traditionnelles**, en montrant comment les mots de la langue apportent une compréhension précise de l'environnement, complémentaire des sciences modernes ;
- La **co-construction de projets de recherche participative multi-acteurs** (sages, experts culturels, associations, jeunes, chercheurs) pour étudier des sujets clés du territoire (gestion communautaire, gestion de l'eau, foncier, histoire, préservation de la diversité, développement durable, pêche durable, santé...) ;
- ...

Les projets doivent :

- s'inscrire dans une démarche **collaborative et participative** ;
- intégrer une **dimension de valorisation publique** ;
- s'appuyer sur une **méthodologie claire** et ancrée sur le territoire.
- ...

Financement et calendrier

Les projets lauréats pourront bénéficier d'un cofinancement du projet Nārama jusqu'à 10 000 euros soit jusqu'à 1 200 000 XPF (incluant les frais de gestion).

Le cofinancement pourra couvrir :

- Matériel, frais de terrain et consommables ;
- Captation, numérisation, archivage ;
- Production de contenus linguistiques ou culturels ;
- Création d'outils pédagogiques ou numériques ;
- Actions de médiation et de valorisation ;
- Déplacements liés aux collaborations ou à la transmission.
- ...

Le matériel acquis dans le cadre de ce programme reste la propriété du porteur de projet ou de ses partenaires, mais les modalités de son accès par la communauté de recherche de Polynésie française devront être précisées.

L'obtention d'un co-financement ou d'un autofinancement n'est pas une condition d'éligibilité, mais pourra être considéré favorablement dans l'évaluation des projets.

Les subventions seront attribuées à partir du dernier trimestre 2026 ou au lancement du projet.

La durée des projets pourra **s'étendre jusqu'à 12 mois**.

Suivi des projets

Chaque projet devra produire :

1. Un **rapport d'avancement** à mi-parcours ;
2. Un **rapport final** présentant les résultats, productions, impacts ;
3. Des **actions de restitution publique** (ateliers, expositions, conférences, projections, événements culturels...) ;
4. Une **fiche de valorisation** pour intégration au projet Nārama.

Communication et valorisation

Les projets sélectionnés seront valorisés à travers :

- Le **site web du projet Nārama** (www.upf.pf/narama) ; une fiche projet dans le portail de la recherche de l'UPF <https://recherche.upf.pf/fr/projets/> (pour les projets portés par un laboratoire sous tutelle UPF) ou dans le site web du laboratoire ou département hébergeant le projet.
- Les **médias locaux** (UPF, IRD, CNRS, IFREMER, etc.) **et partenaires institutionnels** (Polynésie 1ère, TNTV) ;
- Des **événements de restitution** tels que la *Fête de la Science*

Evaluation des projets

L'évaluation des projets sera réalisée par le comité de pilotage du projet Nārama qui regroupe :

- Université de la Polynésie française représentée par la vice-présidence en charge du dialogue Science Cultures et Sociétés
- La Polynésie française représentée par sa délégation à la recherche
- Le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française représenté par son délégué territorial à la recherche et à la technologie (DTRT)
- Des partenaires culturels et associatifs (FAPE / Fare Natura / Académie du Tahitien) ;
- Des organismes de recherche présents en Polynésie notamment à travers le consortium RESIPOL (CNRS, IFREMER, IRD, ILM, Université de Berkeley);

Ce comité procédera donc à la sélection finale des projets pour financement.

Critères d'évaluation

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

Critères d'évaluation Techniques	%
Pertinence scientifique, linguistique et sociétale du projet	25
Ancrage territorial et culturel (prise en compte des spécificités polynésiennes)	20
Degré d'implication citoyenne et qualité de la démarche participative	15
Impact attendu sur la diffusion et la valorisation des savoirs	15
Faisabilité financière du projet	10
Originalité et caractère innovant	10
Potentiel de pérennisation après la phase de financement	5
TOTAL	100

Modalités de candidature :

Planning de l'appel à projets :

- **Date limite de réception des candidatures 31 aout 2026 à 12h00 (Heure de Tahiti)**
- Sélection du candidat dans la semaine du 07 septembre 2026
- Démarrage des projets à partir d'octobre 2026

La transmission des documents sera effectuée par voie dématérialisée (courriel), à l'adresse suivante : narama-srpi@upf.pf.

Toute demande de compléments d'information doit être envoyée à l'adresse narama-srpi@upf.pf au plus tard une semaine avant la date limite de remise des offres.

Tout projet reçu après la date limite ne sera pas considéré. Les offres doivent faire mention dans l'objet du titre suivant : « appel à projets langues et cultures polynésiennes (projet Nārama) ».

L'UPF se réserve la possibilité de négocier avec les candidats dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures. Elle se réserve également la possibilité de recevoir les candidats présélectionnés pour un entretien dans la semaine du 01 septembre 2026.

Les dossiers de candidature devront comprendre :

1. **Formulaire de candidature** (ci-joint à renseigner et à transmettre sous format électronique) ;
2. **Note de présentation du projet** (2 à 3 pages) précisant :
 - Les objectifs, méthodologie, et collaboration sciences langues et cultures ;

- Les partenaires impliqués et leurs rôles ;
 - Les modalités de valorisation et de diffusion ;
3. Le **calendrier prévisionnel** ;
 4. Le **budget prévisionnel et les cofinancements** ;
 5. **Lettre d'engagement** des structures partenaires (le cas échéant).